



# Les éoliennes ont du plomb dans l'aile

**BAVOIS ■ Une soixantaine de citoyens a rejoint l'association Paysage-Libre Vaud. Le but avoué est de bloquer ce projet avant sa mise à l'enquête.**

DOMINIQUE SUTER ■

**A**près le Comité de résistance active contre Bavois Eole (Crabe), c'est au tour de l'association intercommunale Vents contraires à Bavois d'entrer dans la danse. Une soixantaine de citoyens, dont plus de la moitié vient de Bavois, a rejoint Paysage-Libre Vaud. «Les habitants de Penthéraz et Goumoëns-la-Ville sont plus impactés que ceux de Bavois», précise le secrétaire général de l'association, Jean-Marc Blanc. Sur son site, l'association se targue depuis le 2 juillet 2013, date de sa création, d'avoir réussi à bloquer la construction de 160 éoliennes. Une nouvelle qui réjouit Gaëtan Mayor Oprescu, fondateur du Crabe. Il ne décolère pas contre les autorités et a été rejoint par une cinquantaine de Bavoisans qui, par crainte de représailles, ne souhaitent pas se faire connaître. «Nous ne militons pas contre les éoliennes pour des questions de paysage, mais bien pour des problèmes de santé et de bruit. Nous voulons savoir où ces

éoliennes seront posées». L'homme affirme qu'il a été censuré par le syndic, Thierry Salzmann. «J'ai payé de ma poche un flyer que j'ai fait distribuer en tout ménage par La Poste. Or, le syndic a demandé à ce que les personnes qui s'opposent à la publicité sur leur boîte aux lettres ne le reçoivent pas. C'est anticonstitutionnel. Nous sommes dans une oligarchie à Bavois. Les parcelles où pourraient être posés ces mâts sont propriété d'une vingtaine de conseillers communaux et du syndic. Tous devraient se récuser, ce que le syndic a d'ailleurs fait», tempête l'opposant. Si le syndic, Thierry Salzmann reconnaît s'être retiré, il tient à préciser: «de mémoire, il y a moins de cinq conseillers communaux qui sont propriétaires sur le site en question. Ils devront aussi se récuser», admet-il. Le municipal et vice-syndic Jean-Pascal Rochat a pris le relais.

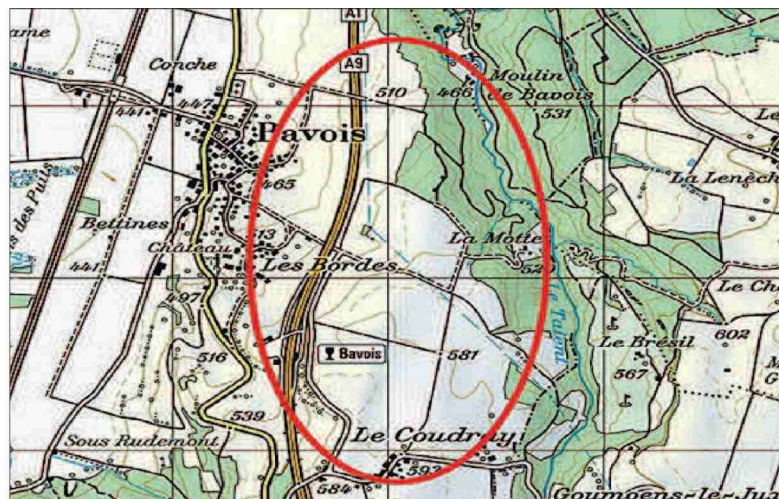
**Le dossier sera prêt en 2019**

Cela n'empêche pas la commune, qui est actionnaire à hauteur de 5% dans Bavois Eole S. A., d'avancer. «Les différentes études sont à bout touchant. Nous espérons présenter le Plan partiel d'affectation l'année prochaine», précise le syndic. «Il est vrai qu'entre l'autoroute et les lignes à haute tension, il n'est pas facile de placer des éoliennes. Pour l'heure, nous ne savons ni où, ni combien de mâts pourraient être réalisés. Quant à leur hauteur, ce sont les normes de sécurité des lignes à haute tension qui la déterminera».

Jean-Marc Blanc annonce déjà qu'il fera tout ce qui est en son pouvoir pour retarder, et si possible empêcher, cette mise en oeuvre. «Nous souhaitons ouvrir le débat avant les réalisations, de manière à éviter des coûts inutiles. Mais il va de soi que nous nous opposerons à cette réalisation et si nous n'obtenons pas satisfaction nous sommes prêts à faire recours», conclut-il.



Cette photo-montage montre l'impact sur le paysage de mâts de 230 mètres. Ce qui ne signifie pas qu'ils sont en bonne place. Paysage-Libre Vaud



Pour l'heure, nul n'est en mesure de dire avec précision où les éoliennes pourraient prendre place dans la zone d'implantation.

BavoisEole SA